



Maison DUM'ART
14, Avenue du Commandant Dumont
05000 GAP
Tel. 04 92 48 51 39
Courriel : retraitesportive05@yahoo.fr
Site internet :
<http://www.rspg05.org>



SPORT SENIOR SANTE®

DEMANDE D'ADHESION 2022 - 2023

Première demande []

Renouvellement []

Retraite Sportive du Pays Gapençais (RSPG) club FFRS 05001

Les informations renseignées ci-après sont soumises au Règlement Général de Protection des Données (RGPD) du 25 Mai 2018. Pour de plus amples détails, voir les sites www.cnil.fr et reglementation@federetraitesportive.fr

NOM.....Prénom.....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

Tél. fixe.....Portable..... Courriel.....

Date de naissance..... Sexe : M / F

Dernière profession exercée.....

La condition d'adhésion à la FFRS est remplie (48 ans ou plus) : OUI / NON

Sinon, dérogation signée du Président du CODERS 05 : OUI / NON

L'adhésion permet au licencié de participer à toutes les activités proposées par le club RSPG et à celles proposées par les autres clubs du département : le BARS (La-Bâtie-Neuve), le CERS (Embrun), le CORSAGQ (Queyras) et la RSPV (Veynes).

La cotisation d'adhésion au club ne comprend pas le ou les suppléments éventuels pour la pratique des activités d'intérieur*.

J'atteste avoir pris connaissance des conditions d'assurance et des garanties proposées.

Pour la saison 2022 – 2023, du 1^{er} Septembre au 31 Août, je règle par chèque à l'ordre de la RSPG :

[] La cotisation normale de **45 €** qui comprend l'assurance individuelle, accident / dommage corporel et responsabilité civile.

[] La cotisation normale de 45 € augmentée d'un supplément de 5.22 €, soit **50.22 €**, comprenant la garantie **MSC I.A. PLUS** qui se substitue, en cas d'accident corporel à la garantie de base.

[] J'ajoute aux garanties ci-dessus l'option **Effets Personnels**, moyennant un supplément de **27 €**.

[] Je ne désire aucune assurance. J'ai bien noté que je ne pourrai prétendre à aucune indemnité en cas d'accident corporel et que je ne pourrai pas participer aux voyages et séjours organisés par la RSPG ou le CODERS 05. Je règle **43.92 €** seulement.

Je souhaite pratiquer l'activité suivante (ou les activités suivantes) - cocher la (ou les) case(s) utile(s)

(*activités avec supplément)

[] Gym. en salle*	[] Vélo Tous Chemins	[] Raquettes à neige	[] Taï-chi*	[] Tennis
[] Gym. aquatique*	[] Randonnée pédestre	[] Ski alpin	[] Yoga*	[] Tennis de table*
[] Jeux de société	[] Marche nordique	[] Ski de fond		[] Pickleball

[] J'autorise la RSPG à publier mon image sur photos / vidéos pouvant illustrer article de presse, « press-book » ou « site » du club.

[] Je m'engage à prendre connaissance du **Règlement Intérieur** du club (voir le « site » RSPG) du **Guide de l'Adhérent**, qui m'a été remis, et à en respecter les règles.

Date :

Signature :

Pour une première demande d'adhésion, joindre un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités prévues, datant de moins de 6 mois. Ce certificat restera valable 3 ans. (voir modèle téléchargeable sur site RSPG, rubrique documents utiles).

Pour un renouvellement, si le certificat médical est encore valable, remplir le questionnaire santé et le signer. Si aux 9 questions la réponse est « non », le certificat médical n'est pas nécessaire ; il devient indispensable si la réponse est « oui » ne serait-ce qu'à une seule des questions.

Assurance : Conformément à la loi, votre responsabilité civile est garantie à l'adhésion. La FFRS reverse une part de votre cotisation à la compagnie d'assurance qu'elle a choisie. L'assurance individuelle « accident / dommage corporel », bien que non obligatoire, est fortement recommandée ; son prix est inclus dans la cotisation de base de 45 €.

Association déclarée et régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la Fédération Française de la Retraite Sportive, elle-même agréée par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

Formulaire Première Demande / Renouvellement d'adhésion RSPG 2022-2023